

Bac Pro

Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole

Option : "Productions Animales"

DEVENEZ

- ◆ Responsable d'exploitation
- ◆ Ouvrier hautement qualifié

PRÉPAREZ VOTRE POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Vers un Certificat de spécialisation
- ◆ Vers un B.T.S.A.



OBJECTIFS ET DEBOUCHES:

- ✓ Le Baccalauréat Professionnel C.G.E.A. permet l'insertion professionnelle:
Ouvriers et employés hautement qualifiés en polyculture élevage, responsable d'exploitation, agents de coopérative, agent de groupement de producteurs et d'organisme para agricole.
- ✓ C'est un diplôme de niveau IV finalisant un cycle d'études de 3 ans après la troisième et conférant la capacité professionnelle agricole (droit de s'installer avec des aides de l'état).
- ✓ Les titulaires du Bac Pro C.G.E.A. ont la possibilité de poursuivre leurs études en
 - Certificat de spécialisation.
 - B.T.S.A. Dans une option correspondant à la section du Bac PRO

CONDITIONS D'ADMISSION:

- ✓ Elèves provenant d'une seconde professionnelle en cohérence avec le champ professionnel du baccalauréat.
- ✓ Elèves titulaires d'un diplôme de niveau V d'une spécialité en cohérence avec celle du baccalauréat.
- ✓ Sur décision de l'autorité académique avec positionnement pour :
 - Les titulaires d'un diplôme de niveau V d'une autre spécialité,
 - Les élèves ayant accompli une année complète dans une autre Première,
 - Les élèves provenant de Seconde GT,
 - Les élèves provenant d'une seconde professionnelle d'une autre spécialité professionnelle.

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

- ✓ La durée des études est de deux ans et comporte 14 à 16 semaines de stage en entreprise (dont 12 prises sur la scolarité) réparties en quatre périodes.
- ✓ La formation est organisée en modules qui constituent des unités pédagogiques.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Horaires hebdomadaires
◆ Français	2 h
◆ Documentation	0,50 h
◆ Histoire – Géographie	1,50 h
◆ Anglais	1,75 h
◆ Mathématiques	2 h
◆ Informatique	0,50 h
◆ Physique – Chimie	1,25 h
◆ Education Physique et Sportive	2 h
◆ Education socioculturelle	1,5 h
◆ Biologie - Ecologie	1,25 h

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE PROFESSIONNELLE

Productions animales

	Horaires hebdomadaires
◆ Economie	3,50 h
◆ Phytotechnie	1,50 h
◆ Zootechnie	3,25 h
◆ Agro-Equipements	1,50 h
◆ Sciences et Techniques Professionnelles	2 h

PLURIDISCIPLINARITE

	2 h
--	-----

ENSEIGNEMENTS PERSONNALISES

	2 h
--	-----

DELIVRANCE DU DIPLOME :

- ✓ L'examen qui prend en compte la formation est constitué de 4 épreuves obligatoires. Il est organisé par combinaison entre :
 - épreuves ponctuelles terminales
 - contrôles en cours de formation.

MODALITES D'INSCRIPTION :

- ✓ Contacter l'établissement.